

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

Consultez le dossier thématique
sur les pesticides sur :
eaudoc.oieau.fr

**"WWAP" : L'ONU publie son rapport
sur l'état de l'eau dans le monde**

**Un projet de loi pour la transposition
de la Directive-Cadre**

**Débat National sur l'Eau :
Lancement de la phase locale dans les bassins**

**5^{ème} Symposium International de l'Eau
Cannes - 23-27 juin 2003**

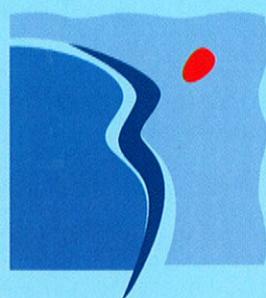
**ENGREF :
Regards sur l'action française à l'international**

**Commission Européenne :
De meilleures récoltes avec moins d'eau et d'engrais**

**DREE - Missions Economiques :
Une nouvelle préoccupation mondiale,
les eaux usées**

**Bilan du III^{ème} Forum Mondial
de l'Eau de Kyoto**

**La Souterraine - 27 juin 2003
Le CNFME inaugure
ses nouveaux pilotes pédagogiques**



*Office
International
de l'Eau*

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

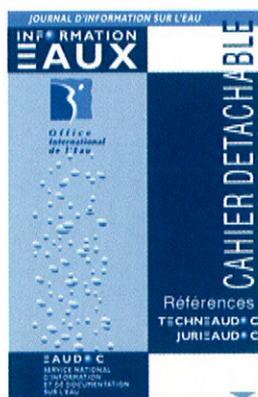
Directeur de la publication : C. RUNEL
Coordination : C. JUERY
Rédacteur en Chef : D. DELAGE
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 411,46 Euro TTC
Etranger : 341,10 Euro

Office International de l'Eau
Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 49^{ème} année



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 2
- Rhin-Meuse 3
- Rhône-Méditerranée-Corse 3
- Seine-Normandie 4

Actualités

- Françaises 6
- Vie des Sociétés 12
- Autour du Monde 13
- Librairie 16
- Lu dans la Presse 18
- RIOB 19

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 20

1.000.000
de visiteurs
en
2002 !

Visitez aussi notre site internet :
<http://www.oieau.org>

Agenda 24
des
Evénements

LE RAPPORT DE L'ONU SUR LES RESSOURCES MONDIALES EN EAU

Le rapport de l'ONU sur l'état des ressources mondiales en eau douce a été présenté le 5 mars par Gordon Young, coordinateur du **Programme mondial d'évaluation des ressources en eau (WWAP)**.

Dans quelle mesure les changements climatiques, la croissance démographique et l'aggravation de la pollution vont-ils contribuer à la crise de l'eau ? De combien d'eau dispose chaque habitant dans les différents pays étudiés par le rapport, soit la quasi totalité des Etats du monde ? Quelles sont les ressources nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire du monde dans 15, 25 ou 50 ans ? Quelles régions pourront, d'ici 2015, réduire de moitié le pourcentage de personnes privées d'eau potable et d'infrastructures d'assainissement, et atteindre ainsi l'objectif fixé par la Communauté internationale ? Combien cela coûtera-t-il ? La pénurie d'eau risque-t-elle de provoquer des conflits armés dans un futur proche ?

Le **Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau**, qui réunit toutes les données actuellement disponibles en la matière, permet de répondre à ces questions. Pour la première fois, toutes les Agences et commissions des **Nations Unies** concernées par la question ont travaillé ensemble afin de suivre les progrès

réalisés dans des domaines liés à l'eau, tels que la santé, l'alimentation, les écosystèmes, les villes, l'industrie, l'énergie, la gestion des risques, l'évaluation économique, le partage et la maîtrise des ressources.

Comportant plus de vingt-cinq cartes mondiales, de nombreux tableaux et graphiques ainsi que sept études de cas sur des bassins fluviaux importants, le rapport analyse en outre les stratégies de différentes sociétés face à la rareté de l'eau, et présente leurs réussites ou leurs échecs. Ce document servira de référence à l'ONU pour mettre au point un ensemble de méthodes, de données et d'indicateurs standardisés afin de suivre régulièrement et de publier des rapports sur l'évolution des ressources en eau.

UNESCO

7 place de Fontenoy - 75352 PARIS 07 SP
Tél. : 01 45 68 10 00 - Fax : 01 45 67 16 90
www.unesco.org/

PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DE L'EAU INDUSTRIELLE

Du 16 au 17 avril 2003 à Roanne

Facilement montrés du doigt en tant qu'activités polluantes, les industries ont pourtant engagé depuis longtemps des actions de protection de l'environnement dans une démarche responsable et citoyenne.

Leurs réflexions, leurs expérimentations, leurs actions en ce sens ont permis de réaliser des avancées importantes dans les pratiques productives, prouvant que les entreprises utilisatrices de l'eau industrielle peuvent concilier performance économique et responsabilité sociale et environnementale.

Les premières Assises nationales de l'eau industrielle, organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Roannais les 16 et 17 avril prochains, s'inscrivent dans la continuité de cette action. Elles ont pour vocation de fédérer, durant deux jours, une communauté d'industriels français et leurs partenaires privés et publics, acteurs clés du domaine de l'eau, autour des problématiques que tous partagent.

A travers des débats, des échanges, des témoignages, la présentation d'expériences et de savoir-faire et des visites d'entreprises pilotes, ces Assises visent à faire reconnaître les efforts des entreprises industrielles vis-à-vis de l'eau, à promouvoir une image d'elles plus valorisante et à créer les conditions de nouvelles avancées dans les politiques de concertation et de management environnemental.

Ces premières Assises se dérouleront dans le contexte de la Directive-Cadre Européenne sur l'eau et du projet de la loi sur l'eau en France.

Au programme :

Quatre ateliers :

Atelier 1 : la sensibilisation et la formation du personnel, seules garantes d'une bonne gestion de l'eau ;

Atelier 2 : comment négocier une convention de raccordement à un réseau public d'assainissement ? Aspects techniques, économiques et législatifs ;

Atelier 3 : maîtriser et réduire les coûts de l'eau et de l'assainissement : c'est possible ;

Atelier 4 : le rejet zéro est-il possible ?

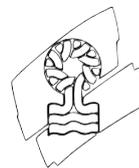
Trois séances plénières :

- Communication et transparence, une obligation pour l'industrie utilisatrice d'eau ;
- Faut-il externaliser la gestion de l'eau et sous quelles conditions ?
- Défendre la compétitivité des industriels français en Europe.

CCI DU ROANNAIS

4, rue Marengo - 42334 ROANNE CEDEX FRANCE
Tél. : 04 77 44 54 64 - Fax : 04 77 72 17 17
cci@roanne.cci.fr
www.roanne.cci.fr

ADOUR-GARONNE



LÉGÈRE HAUSSE DU COÛT DE L'EAU POTABLE EN 2002

2,68 €/m³ en 2002, contre 2,62 en 2001, (soit + 2,3%), c'est le prix moyen payé dans le bassin Adour-Garonne par une famille de trois personnes utilisant 120 m³/an. Il comprend :

- 1,09 €/m³ perçu par le service "distribution de l'eau" : après traitement pour la rendre potable, l'eau est stockée dans les châteaux d'eau et transportée par les canalisations (réseau de distribution) ;
- 1,08 €/m³ perçu par le service "assainissement" pour l'évacuation des eaux usées après utilisation (égouts) et leur traitement dans une station d'épuration ;

- 0,35 €/m³ pour la protection de l'environnement (redevances "prélèvement" et "pollution" perçues par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne). Depuis 1992, la part de cette redevance est constante (13% du prix de l'eau) ;
- 0,02 €/m³ pour le **FNDAE** (Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau), destiné à aider les communes rurales ;
- 0,14 €/m³ pour la **TVA**, lorsqu'elle s'applique (selon la taille de la commune).

RÉSEAU DE BASSIN : UN ACCÈS INTERNET AUX DONNÉES



Le réseau de bassin Adour-Garonne rassemble les données des services de l'Etat et des établissements publics (DIREN, DRASS, DRIRE, DDASS, DDE, DDAF, MISE, CSP et Agence de l'Eau).

Le guichet de bassin, portail d'entrée pour l'accès internet aux données sur l'eau, apporte des informations générales sur la planification et la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques et des données plus élaborées.

A l'adresse <http://reseau-bassin-adour-garonne.fr>, on peut accéder à des données sur :

- la ressource en eau (quantité, ...)
- la pollution et la dépollution (stations d'épuration, rejets, déchets, ...)
- les usages de l'eau (stockage, prélèvements)
- la documentation sur l'eau (études réalisées)

et enfin de nombreux liens directs avec les autres serveurs de données sur l'eau.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

ARTOIS-PICARDIE



LE PARLEMENT DE L'EAU DES JEUNES

"De l'eau pour le futur" était le thème pour 2003 de la journée mondiale de l'eau.

Réfléchir aujourd'hui, pour l'eau de demain, l'occasion était trop belle... l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a choisi cette année de créer le **Parlement de l'Eau des Jeunes**.

La création de cette nouvelle instance au sein de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie représente une étape supplémentaire dans la politique d'éducation à l'environnement menée depuis toujours sur le bassin Artois-Picardie.

Composé de jeunes élèves de 5^{ème} et des représentants des signataires de la charte "l'écocitoyen de l'eau", le Parlement de l'Eau des Jeunes, abordera le thème de l'eau au travers de visites, d'études de documents, et de réflexions sur des thèmes d'actualité..., sous l'égide du comité de Bassin.

Le bassin Artois-Picardie se situant au sein du district international de l'Escaut, des échanges entre la Belgique et les Pays-Bas seront également organisés.

A l'heure où l'écocitoyenneté résonne dans tous les esprits, et où la Directive-Cadre sur l'Eau exige l'implication du public dans la gestion de l'eau, il est naturel qu'aujourd'hui, l'Agence de l'Eau réponde mieux à cette attente.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
200 rue Marceline - B. 818 - 59508 DOUAI
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr



UN SITE DÉDIÉ À LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

Le site internet <http://www.eau2015-rhin-meuse.fr> dédié à la Directive-Cadre sur l'eau (DCE) est destiné à informer le public.

Ce site a été créé pour permettre au public de comprendre ce qu'est la DCE, la démarche et les atouts, et permettre de se l'approprier, pour s'informer et s'exprimer. En effet, une innovation majeure de la DCE est d'intégrer la participation du public dans sa démarche de reconquête de la qualité des eaux. Dans ce but, un forum est destiné à recueillir les avis, commentaires, questions relatives à la mise en oeuvre de la DCE dans le bassin Rhin-Meuse.

- Le 21 mars a eu lieu à Metz la **Conférence Administrative de Bassin (CAB)**. Réunie par le Préfet coordonnateur de bassin, celle-ci rassemble les préfets de tous les départements du bassin. Cette conférence se réunit habituellement une à deux fois par an.

A l'ordre du jour de cette réunion :
la DCE et la réforme de la politique de l'eau.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019
57161 MOULINS LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

RHÔNE- MÉDITERRANÉE-CORSE



CERTIFICATION ISO 9001 POUR LES ACTIVITÉS REDEVANCES

L'Agence de l'Eau vient d'obtenir la certification, selon la norme internationale ISO 9001 / 2000 pour l'ensemble des activités **redevances**.

Cette certification, délivrée par l'AFAQ, concerne les activités de l'Agence de l'Eau concourant à la liquidation, l'émission et la perception des redevances ou au versement des primes pour épuration, au siège ou en délégations régionales.

La certification constitue, pour l'Agence de l'Eau, la reconnaissance d'un formidable travail collectif.

Ce vaste chantier, lancé en 2000, aura duré deux années et mobilisé les quelques 120 personnes concernées par le métier de la redevance au sein de l'Agence de l'Eau. Ce travail aura largement contribué à instaurer au sein

de l'établissement une démarche "**d'amélioration continue**", objectif central du système qualité.

Respect de la réglementation, gestion financière rigoureuse, collecte et mise à disposition de données valorisables pour d'autres usages, acceptabilité et qualité du service public, valorisation des fonctions redevance au sein de l'établissement constituent les axes ayant fondé l'engagement de l'Agence de l'Eau dans la démarche de mise sous assurance qualité de l'ensemble de ses activités "redevances".

L'instauration d'une relation de confiance entre l'Agence de l'Eau et ses redevables, que les redevances soient assises sur le prélèvement dans la ressource en eau ou sur la pollution rejetée dans le milieu naturel, est en effet une condition essentielle à l'exercice de cette activité.

"POLLUTION TOXIQUE" : QUELS OUTILS POUR CONNAÎTRE ET AGIR ?

Cette conférence, organisée le jeudi 28 novembre dernier par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre de **POLLUTEC**, avait comme objectif de faire l'état des lieux des connaissances en matière de pollution toxique. Elle abordait également le contexte institutionnel et réglementaire, les différents enjeux vis-à-vis de la société (enjeux sanitaires, environnementaux, économiques, etc.) et dressait des perspectives de stratégies et de solutions à travers divers actions concrètes d'industriels.

Deux types de compte-rendus sont disponibles en téléchargement sur le site : www.eaurmc.fr

- une synthèse réalisée grâce au concours du programme environnement de l'Université de Cergy Pontoise,
- un compte-rendu détaillé reprenant les débats et conclusions de chaque module réalisé avec l'aide d'un prestataire spécialisé.

Face à d'importants besoins de connaissance et de fortes exigences en matière de réduction de la pollution toxique, il apparaît clairement que tous les acteurs de l'eau sont concernés.

Au delà de la poursuite de l'objectif thématique inscrit dans la continuité du 7^{ème} programme de lutte contre la pollution toxique d'origine industrielle, l'Agence de l'Eau a mis en place des projets territoriaux : les "**défis**".

Ces démarches sont liées à des milieux et des enjeux locaux spécifiques qui bénéficieront d'un système d'élargissement des règles d'aides. Pour exemple, parmi les 33 défis affichés au 8^{ème} programme de l'Agence de l'Eau, 5 défis sont concernés par la pollution toxique.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

SEINE-NORMANDIE

653 ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU

La **commission des aides** de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui rassemble les représentants des usagers de l'eau, s'est réuni le mois dernier afin d'examiner les demandes de prêts et de subventions en provenance des collectivités locales, des industriels et des agriculteurs.

Le montant des aides accordées, qui s'élève à **151,6 millions d'euros**, se répartit de la façon suivante pour l'ensemble du bassin Seine-Normandie :

☆ **collectivités locales (assainissement)**

63 millions d'euros (383 dossiers) :

- construction et réhabilitation de stations d'épuration et réseaux

☆ **collectivités locales (eau potable)**

18 millions d'euros (170 dossiers) :

- alimentation en eau potable
- aménagement des rivières et protection des zones humides

☆ **industries**

5,6 millions d'euros (29 dossiers) :

- travaux de dépollution ou de prévention
- aide à l'élimination des déchets

☆ **agriculture**

3,9 millions d'euros (43 dossiers) :

- épuration des effluents d'élevage et compteurs d'irrigation

☆ **banques de données, études et fonctionnement**

61,1 millions d'euros (28 dossiers)

Parmi les différentes actions soutenues, il faut signaler celle concernant la **Picardie Verte** :

Signé en juin 2000 pour 5 ans, le Contrat rural de la Picardie verte mise sur de nombreuses actions en faveur de l'eau dans **89 communes**, réalisées tant par les collectivités que par le monde agricole. Dès le départ, un vaste programme de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome a été prévu. Cette technique est particulièrement bien adaptée à l'habitat dispersé du territoire.

En 2003, dans 8 communes, des Déclarations d'Intérêt Général, prises par la mairie permettront au service public d'intervenir chez les particuliers et de réaliser les travaux nécessaires sur 300 installations. A terme, dans ces 8 communes, il faudra faire des travaux sur plus de 700 installations desservant une population totale de 1 650 personnes. Grâce à la volonté forte de la Communauté de communes, les assainissements individuels remis aux normes seront aussi efficaces que des stations d'épuration pour épurer les eaux domestiques. La commission des aides a choisi de soutenir cette action globale par une aide de 60 % sur ce programme, soit **1,67 millions d'euros** pour toute l'année 2003.

UNE CLASSE D'EAU FRANCE - ARMÉNIE

Depuis 1997, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie développe des classes d'eau dans les établissements scolaires, de la maternelle à l'université. Véritable éducation à la citoyenneté, la classe d'eau permet d'acquérir les informations de base sur la façon dont l'eau est gérée. Elle est également l'occasion de s'ouvrir à d'autres situations sur l'état des ressources en eau dans le monde.

C'est pourquoi depuis deux ans, l'Agence favorise les échanges internationaux, en lien avec son programme d'action humanitaire, en créant des classes d'eau internationales. Après le **Mali** en 2002, elle soutient en 2003 un nouveau projet avec l'**Arménie**. Ce dernier est né des liens tissés depuis 1997 avec l'**association SPFA** (Solidarité Protestante France-Arménie) qui intervient

dans la ville de Gumri afin de résoudre les graves problèmes d'alimentation en eau potable.

Les deux écoles porteuses du projet sont, pour la partie française, l'école arménienne Tebrozassere basée au Raincy en Seine-Saint-Denis et, pour la partie arménienne, l'école bilingue française n° 10 "Artiom Petrossian" de Gumri. Une exposition de photographies, une projection de film, quelques chants et poésies ainsi que la présentation d'une maquette sur le cycle de l'eau ont concrétisés le 15 mars les travaux effectués. Les élèves ont élu ceux d'entre eux qui les représenteront en Arménie pour la classe d'eau de l'école n° 10 qui aura lieu du 13 au 17 mai 2003.

FERTILISATION RAISONNÉE

L'AGENCE ENCOURAGE LES BONNES PRATIQUES

Vaste chantier, la maîtrise des pollutions dans les élevages nécessite des investissements pour réaliser les ouvrages nécessaires à la collecte et au stockage des effluents d'élevage.

La réalisation de ces ouvrages doit être accompagnée d'un véritable raisonnement agronomique pour utiliser au mieux, année par année, la valeur fertilisante des effluents d'élevage. En effet, ils ont vocation à être épandus sur les terres cultivées, jouant ainsi leur rôle d'**"engrais de ferme"**. La maîtrise des risques de pollution diffuse des eaux (principalement par les **nitrates**) passe par un épandage "intelligent" : quantités épandues en accord avec les besoins des cultures, épandages aux périodes appropriées pour alimenter les plantes et réduire les risques de fuite par infiltration ou ruissellement.

Aujourd'hui, le **nouveau Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA)** donne une importance accrue à la gestion agronomique de l'azote. Les éleveurs éligibles aux aides du PMPOA2 doivent mener un projet agronomique qui va au-delà des exigences réglementaires.

En cohérence, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie renforce son intervention dans le cadre de son VIII^{ème} programme sur l'accompagnement des éleveurs dans la gestion de la fertilisation raisonnée. De plus, elle récompense les chefs d'exploitation qui se sont résolument engagés dans une démarche globale de maîtrise des pollutions dans le cadre du concours **Eau pure- Eau propre**.



LES REJETS EN TRAITEMENT DE SURFACE ET LES ENJEUX EUROPÉENS

A l'occasion du **Salon International des Traitements de Surface** (SITS), l'Agence Seine-Normandie a organisé une conférence débat sur le thème "**La gestion de l'environnement en traitement de surface et les enjeux européens**".

Aujourd'hui, des substances dangereuses sont présentes dans les eaux européennes et constituent une menace sérieuse à la fois pour l'environnement aquatique et la santé humaine dès lors que certaines eaux de surface sont utilisées pour l'eau potable ou pour des activités comme la pêche. Certaines de ces substances toxiques sont émises, rejetées et perdues par l'industrie des traitements de surface. Pour arriver à les réduire progressivement, des mesures européennes et nationales sont mises en oeuvre.

Ainsi, la **Directive-Cadre européenne** sur l'eau comporte un volet visant à limiter la pollution des eaux par des substances dites prioritaires. L'objectif est d'aboutir à une réduction des substances prioritaires puis à l'élimination progressive des substances les plus dangereuses. Une des difficultés rencontrées est le peu de mesures effectuées sur ces substances. C'est pourquoi, un grand chantier national sur cinq ans d'inventaires a commencé en février 2002. Cette démarche se poursuivra sur long terme afin d'aboutir à un contrôle des émissions de toute nature de certaines substances.

En plus de la Directive-Cadre européenne sur l'eau, d'autres directives européennes fixent un cadre réglementaire pour les industries en traitement de surface. Il s'agit de la **Directive IPPC** qui met en place des documents relatifs aux meilleures techniques disponibles, un registre européen des émissions polluantes, de la **Directive COV** (Carbone Organique Volatile) et de la **Directive SEVESO**.

De même, le 8^{ème} Programme des Agences de l'Eau (2003 - 2006) introduit de vrais changements ayant également pour but une meilleure efficacité environnementale. Dans le domaine industriel, désormais une plus grande sélectivité des projets se fera en fonction des priorités territoriales. La lutte contre la pollution toxique et / ou dispersée est une priorité. Pour l'industrie des traitements de surface, l'incitation financière des Agences de l'Eau restera importante pour la plupart des projets de dépollution.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende

92027 NANTERRE

Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89

www.aesn.fr

RÉUNION DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES POUR LE DÉBAT SUR L'EAU

La Ministre de l'Écologie et du Développement Durable a décidé d'ouvrir en 2003 un large débat visant à déterminer de manière concertée avec les acteurs de l'eau les axes de la réforme de la politique de l'eau qui doit être engagée pour prendre en compte les enjeux majeurs que sont :

- d'une part, la mise en oeuvre de la Directive-Cadre sur l'eau du 23 octobre 2000,
- d'autre part, la décentralisation.

Cette démarche repose sur trois phases successives :

- une concertation préalable nationale, qui au cours du 1^{er} trimestre a permis des contacts bilatéraux avec les représentants nationaux des principaux acteurs, afin de définir les enjeux et le champ du débat local.
- une phase de débat local à l'échelle des bassins, s'articulera, dans le courant du deuxième trimestre, autour des comités de bassin et de leurs commissions géographiques à l'initiative des collectivités territoriales,
- et enfin une synthèse nationale qui pourrait donner lieu à des Assises avant la fin 2003. L'objectif en serait la synthèse des recommandations qui serviront de base à la construction d'une politique de l'eau renouvelée et d'un plan d'actions partagé par tous les acteurs ainsi qu'à l'ossature d'un projet de loi qui viendrait en discussion au Parlement en 2004.
- ◆ **En Loire-Bretagne**, les six commissions géographiques seront réunies au printemps et une synthèse des travaux des commissions sera présentée lors de la séance plénière du comité de bassin, le 3 juillet 2003.

Le calendrier prévisionnel des commissions géographiques est le suivant :

- "Loire aval et côtiers vendéens" le 4 avril à Nantes,
- "Mayenne-Sarthe-Loir" le 15 avril à Angers,
- "Vilaine et côtiers bretons" le 24 avril à Rennes,
- "Allier-Loire amont" le 6 mai à Clermont-Ferrand,
- "Loire moyenne" le 14 mai 2003 à Orléans,
- "Vienne et Creuse" le 20 mai à Limoges.

◆ **En Adour-Garonne**, le calendrier prévoit 9 réunions :

- "Adour" le 27 mars à Salies de Béarn,
- "Dordogne" le 10 avril à Brive,
- "Garonne" le 14 avril à Toulouse,
- "Lot" le 15 avril à Fumel,
- "Tarn-Aveyron" le 17 avril à Rodez,
- "Littoral" le 24 avril à Lacanau,
- "Charente" le 29 avril à Cognac,
- "Nappes profondes" le 30 avril à Agen,
- "COMINA" le 16 mai à Agen.

Le Comité de Bassin Adour-Garonne réuni à Toulouse le 30 juin prochain, réalisera la synthèse des débats des diverses commissions géographiques et intégrera les contributions en provenance d'autres débats locaux auxquels il aurait préalablement été associé.

ACADÉMIE DE L'EAU : ACTES DU COLLOQUE SUR LES ASPECTS JURIDIQUES DES SERVICES D'EAU

Le 29 octobre dernier, avec le soutien de l'UNESCO, l'Académie de l'eau organisait un colloque intitulé "Aspects juridique des services de l'eau dans le cadre d'une politique de développement durable".

La thématique principale du colloque a été la notion de **gouvernance** appliquée à la ressource en eau.

L'originalité de ce colloque était de ne pas aborder les problèmes de l'eau en tant que ressource, mais en tant que service. Autrement dit, comment, tout en protégeant la ressource, favoriser le développement du service au niveau de la production et de la distribution de l'eau, mais aussi sur le plan de l'assainissement, récemment reconnu comme le corollaire de l'usage de la ressource. A ce propos, on retiendra que si "l'eau c'est la vie, l'assainissement c'est la dignité".

Le premier thème avait trait au **partage des tâches** ; autrement dit, quelles sont les compétences et responsabilités respectives des Autorités publiques d'une part, des opérateurs professionnels d'autre part, en matière de gestion du service de l'eau. Il apparaît ici important de déterminer les responsabilités de chacun et plus encore de mettre en oeuvre une gestion contractuelle durable. Il apparaît que l'Etat doit fixer le cadre général du service avant que les Collectivités locales puissent mettre en place un service de proximité plus efficace. Cette gestion s'appuie sur la satisfaction des besoins (les services de l'eau sont pris en compte non plus sur le plan de l'offre, mais sur celui de la demande) et sur des modalités de gestion particulière en matière de transparence et de durée des engagements. Les perspectives d'évolution en la matière tiennent surtout à la notion de solidarité, qu'elle soit institutionnelle (création d'une institution mondiale de l'eau) ou fonctionnelle (création d'un fonds mondial des services de l'eau). La mise en place de moyens tels que des contrôles adaptés permettrait également d'importants progrès. La prise de risques par les opérateurs professionnels demeure toutefois un problème occasionnant des réticences que des garanties sur le déroulement du contrat pourraient réduire.

Le second thème débattu entre plus en profondeur dans la notion de service de l'eau puisqu'il fait allusion au **contrat** (à long terme) passé entre les différents intervenants, et plus

particulièrement à son équilibre. Compte tenu de l'extrême hétérogénéité des situations, de la lourdeur des procédures en la matière (l'appel d'offre est un exemple), et des domaines sur lesquels l'exécution du contrat est susceptible d'avoir des répercussions (distribution, hydrographie, social, sanitaire), on ne peut affirmer qu'il existe de contrat type en matière de service lié à l'eau. Peut-on en revanche parler de partenariat ? Dans ce domaine, adaptabilité (ou souplesse) et durabilité doivent prévaloir, si l'on tient compte des déséquilibres potentiels qui peuvent exister entre les cocontractants. L'Administration n'est pas épargnée par ces déséquilibres, nonobstant sa nature, notamment pour des questions de technicité poussée qui relève plutôt du domaine des prestataires privés. Un autre élément est la conciliation. La gestion contractuelle au niveau municipal révèle en grande partie cette carence. Il faut donc souscrire à un cadre normatif adapté et adaptable au sein d'un Etat de droit. C'est le cas des difficultés rencontrées par les Pays en développement dont l'assise politique est souvent instable, voire quasi-impropre à la maîtrise des marchés de grande envergure.

Quant au troisième et dernier thème évoqué, il fait référence à la **légitimité**, ou comment concilier concurrence et transparence au sein du système. Ces notions font partie intégrante du droit administratif par nature, lequel a su réagir depuis plus d'une dizaine d'années avec des lois luttant contre la corruption et favorisant la transparence des marchés. Beaucoup d'entraves demeurant dans le système appliqué à l'eau, notamment l'absence d'internationalité des instruments, face au droit de la concurrence d'emprise très territoriale ou encore l'obsolescence des organismes de contrôle.

La table ronde finale a rassemblé les propositions de règles juridiques issues des trois sessions précédentes.

ACADÉMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 09
www.oieau.fr/academie

LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE LE PROJET DE TRANSPOSITION DE LA "DCE"

Le projet de loi, portant transposition en droit français de la Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000, établissant un Cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, a été approuvé lors du Conseil des Ministres le 12 février 2003.

Ce projet de loi remplace celui adopté en première lecture le 10 janvier 2002 par L'Assemblée Nationale, que le Gouvernement avait suspendu, considérant qu'il avait été insuffisamment concerté avec les acteurs de l'eau et que son contenu n'était pas satisfaisant.

Au delà de la mise à jour de la législation française avec la Directive-Cadre qui est urgente (avant le 22 décembre 2003), il vient d'être lancé un large débat sur la réforme de

la politique de l'eau. Ce débat pourra déboucher sur la préparation d'une nouvelle loi sur l'eau complémentaire proposée au Parlement en 2004.

Dans l'immédiat des mesures concernant la prévention des inondations ont été intégrées au projet de loi "risques" adopté en première lecture au Sénat le 6 février 2003.

Pour plus d'information, et pour consulter le projet de texte de loi, le site du MEDD (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) :

http://www.environnement.gouv.fr/dossiers/eau/pages/politique/politiqueau/loi_eau/loi_eau.htm

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT : UNE LETTRE D'INFORMATION



Nous vous avons présenté dans Information Eaux n°538 le projet de **Charte de l'Environnement** et les principes de son élaboration.

Le large débat démocratique engagé dans tout le pays, à travers les Assises régionales, les contributions écrites des acteurs locaux, le site internet, va permettre à plusieurs milliers de français de participer activement et directement à l'élaboration de la Charte.

Pour tenir le public informé, une lettre mensuelle baptisée "**Objectif Charte**" présente l'état d'avancement et l'actualité des travaux préparatoires.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
 Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr



SCIENCES PO RENNES : NOUVEAU DESS

L'**Institut d'Études Politiques de Rennes** a ouvert, à la rentrée 2002, en partenariat avec l'Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement pour le Développement (ISTED), un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) : **Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement**.

Ce diplôme est destiné à des cadres, en formation initiale ou continue, susceptibles d'apprécier la complexité des problèmes d'urbanisation dans les villes de pays émergents et de contribuer à l'évaluer des enjeux et des risques dans le domaine des industries de réseau (eau, électricité, voirie, téléphonie). Ils seront, entre autres, amenés à mettre en place et à évaluer les modalités du partenariat public-privé dans les villes du Sud.

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE RENNES
 104 Boulevard de la Duchesse Anne
 35700 RENNES
 Tél. : 02 99 84 39 39 - Fax : 02 99 84 39 00
www.rennes.iep.fr

5^{ÈME} SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE L'EAU : NOUVELLES DATES

Du 23 au 27 juin 2003 à Cannes

L'UNESCO, la Ville de Cannes, l'Université des Nations Unies et l'Université de Nice-Sophia Antipolis ont créé le **Réseau Méditerranéen UNITWIN/CHAIRES UNESCO sur les ressources en eau, le Développement Durable et la Paix**.

Les objectifs essentiels de ce Réseau et de ces Chaires placent l'eau comme vecteur de développement et de paix dans le monde.

Ils considèrent et valorisent l'eau dans toutes ses dimensions. Les différents partenaires se complètent :

- les universités amènent leur savoir ;
- les décideurs des collectivités gèrent les réalités matérielles et humaines ;
- les acteurs économiques possèdent la technologie de pointe.

Ce Réseau participe au 5^{ème} Symposium International de l'Eau de Cannes qui se tient annuellement.

Au programme de l'édition 2003 :

L'Eau et l'Environnement

- Transfers de l'eau
- Eau et risques
- Nouvelles techniques de purification
- Métrologie
- Jeunes décideurs
- Eau et santé
- ONG : projets et bailleurs de fonds
- Gestion par satellites des risques naturels liés à l'eau
- L'eau et les grands lacs

Dynamiser les Structures

- Rencontres de responsables de structures public-privé, de bailleurs de fonds, de conseillers
- Eau : stratégie du développement des continents
- Eau : éducation et formation à l'environnement
- Eau et droit
- Eau et médias
- Eau et société

Kyoto : premier bilan

- Préparation de la déclaration de Cannes
- Rencontre de différents acteurs nationaux et internationaux sur des projets concrets
- Séance plénière
- Rencontres privées avec les délégations internationales.

RESEAU MEDITERRANEEN ET CHAIRE UNESCO DE L'EAU
IRIM - Université de Nice Sophia Antipolis
 Parc Valrose - 06108 NICE-SOPHIA ANTIPOLIS
 Tél. / Fax : 04 92 09 02 73
water-cannes-symposium@wanadoo.fr
www.symposium-h2o.com

ENGREF : REGARDS SUR L'ACTION FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL

Comme chaque année, les ingénieurs-élèves de l'**Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF)** présentent, dans une brochure, des témoignages illustrant leurs domaines de compétences et leurs champs d'intérêts.

Cette année, ils ont choisi de nous intéresser à l'action de la France à l'international, dans les domaines de l'eau, l'environnement, l'enseignement et la coopération.

La France a une longue tradition d'action volontariste sur la scène internationale, tant par le biais de ses institutions que de ces opérateurs économiques ou encore de ses O.N.G. Cette vocation s'exprime différemment et avec plus ou moins d'intensité selon les époques et les orientations politiques qui la sous-tendent. Mais elle ne s'est jamais vraiment démentie. L'ambition de la revue 2002 est d'offrir quelques points de vue sur cette action en suivant trois principaux fils conducteurs :

- rappeler la pertinence d'options anciennes, mais aux yeux des ingénieurs-élèves, toujours de première nécessité, telle que **l'aide au développement** ;
- montrer, à travers l'exemple de l'eau, **les capacités du secteur privé** à répondre aux nouveaux défis internationaux en mettant en exergue les stratégies déployées pour la conquête de marchés parfois lointains ;

- souligner l'importance de choix récents comme **l'ouverture aux pays d'Europe Centrale et Orientale**.

Concernant le premier point, **Michel Rocard** porte un regard pragmatique et sans complaisance sur l'état de l'aide internationale et esquisse les bases politiques d'un indispensable développement durable pour l'Afrique.

Second thème abordé, la **réforme des institutions de l'eau** devient une priorité dans de nombreux pays et la France peut jouer un rôle de premier plan en la matière, comme le montre **Pierre Roussel** du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ainsi que **Jean-François Donzier** de l'Office International de l'Eau. Les opérateurs privés sont d'ores et déjà très impliqués dans la gestion ou la conception d'infrastructures. Ainsi, **Jacques Labre** de Suez, tire les leçons du modèle français de gestion déléguée des services de l'eau dans les pays en voie de développement. **Bernard Desandre** présente la stratégie et les compétences à l'international d'un grand bureau d'étude français, BRL.

ECOLE NATIONALE DU GENIE RURAL, DES EAUX ET DES FORETS

19, avenue du Maine - 75732 Paris Cedex 15
Tél. : 33 1 45 49 89 41 - Fax : 33 1 45 49 88 27
www.engref.fr

MINISTÈRE DE LA SANTÉ :

UNE PLAQUETTE SUR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE AUX EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Le décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, abroge le décret n°89-3 du même objet. Dans l'objectif de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire pour les eaux destinées à la consommation humaine, ce décret fixe de nouvelles dispositions concernant notamment les modalités du suivi sanitaire des eaux, l'application de nouvelles exigences de qualité et les procédures de gestion de non-conformité de la qualité de l'eau.

Une plaquette d'information présentant les nouvelles dispositions du décret est disponible auprès du Ministère et de ses services déconcentrés (DDASS).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

8, avenue de Ségur - 75350 Paris 07 SP
Tél. : 01 40 56 60 00
sante@sante.gouv.fr - www.sante.gouv.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA SHF

- **Le 19 mai 2003**, en association avec le **Cercle Français de l'Eau** et l'**Association Française des EPTB** (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin), la **Société Hydrotechnique de France (SHF)** organise un colloque national sur le thème : "**Le SAGE, une chance pour la politique de l'eau**". 10 ans après la loi sur l'eau de 1992 qui a créé ces outils, ce sera l'occasion d'examiner la procédure actuelle d'élaboration des SAGE, à confronter les retours d'expérience des acteurs impliqués dans cette démarche et à étudier les voies de progrès envisageables.
- **Les 8 et 9 octobre** prochains aura lieu à Lyon la 174^{ème} session du Comité Scientifique et Technique de la SHF, consacré à : "**Quels modèles physiques pour le 21^{ème} siècle**".

Les présentations seront regroupées en quatre thèmes (sessions) qui sont les suivants :

- Garantie de sécurité des personnes et des biens,
- Grands aménagements : garantie technique et impact environnemental

- Petits aménagements : définition technique et souci d'économie,
- Outils de communication.

- **En octobre 2004**, les 28^{èmes} journées de l'hydraulique seront consacrées à "**L'eau et le monde vivant**".

La SHF veut faire le point des connaissances sur les sciences de l'eau en rapport avec la vie et les perspectives de progrès dans ces domaines. Trois sessions sont prévues :

- L'eau, les fluides et le corps humain,
- L'eau, la faune, la flore et le sol,
- L'eau et le peuplement des rivières, des fleuves et des océans.

SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25 rue des Favorites - 75015 PARIS
Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83
shf@shf.asso.fr - www.shf.asso.fr

IFEN : SITUATION PRÉOCCUPANTE POUR LES PESTICIDES

L'Institut Français de l'Environnement (IFEN) a rendu public, sur son site Internet, le résumé du rapport annuel sur les pesticides dans les eaux, qui concerne les résultats des analyses effectuées en 1999 et 2000.

Bien que l'ensemble des 3 000 points mesurés ne constitue pas encore un réseau représentatif de la qualité de la totalité des rivières et nappes souterraines de France, le bilan de la contamination se précise un peu plus chaque année.

Depuis 1998, l'Ifen établit un bilan annuel de la contamination des eaux par les pesticides, à la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. L'étude a permis d'établir de nouveaux états de la qualité des ressources en eau, de disposer d'un panorama des réseaux d'observation des pesticides dans les eaux et de rassembler des informations sur la situation dans les départements d'Outre-mer et les eaux littorales.

Les pesticides sont présents sur 90% des points surveillés en rivières et 58 % des points en eaux souterraines

On retrouve 148 pesticides différents dans les eaux de surface (sur 320 recherchés) et 62 dans les eaux souterraines (sur 292 recherchés) ; mais les substances les plus fréquentes sont en majorité des herbicides de la famille des triazines. Leur présence chronique a conduit le Ministère de l'Agriculture à prononcer l'interdiction de la plupart des triazines à partir de 2003. D'autres substances, bien que déjà interdites, comme le lindane, le dinoterbe ou le dinosèbe, sont encore présents, notamment dans les eaux souterraines, illustrant ainsi les délais parfois très longs de renouvellement de ces milieux.

DDT, lindane et dérivés tendent à baisser dans les eaux littorales, mais les triazines sont présentes sur l'ensemble du réseau observé

Depuis 1998, l'établissement des bilans annuels conclut à l'existence d'une situation préoccupante sur l'ensemble des milieux observés. Mais l'évolution continue des réseaux d'observation et des méthodes d'analyses rend délicate une interprétation des tendances, ce qui n'est pas le cas des eaux littorales, dont l'observation est réalisée par l'Ifremer dure depuis 25 ans. Ainsi, pour la famille des organochlorés (DDT, lindane...), les tendances sont à la baisse. Mais les herbicides, triazines en particulier, restent présents sur l'ensemble des zones côtières et estuariennes.

Un niveau de contamination très préoccupant dans les Antilles et en Guyane : les éléments d'information disponibles pour les Départements d'Outre-Mer, recueillis grâce aux rapports de situation établis par les DDASS et les Diren, ou suite à des missions d'inspection de l'État, montrent un niveau de contamination très préoccupant, notamment pour les Antilles et la Guyane et, dans une moindre mesure, pour la Réunion.

INSTITUT FRANCAIS DE L'ENVIRONNEMENT
61 bd. Alexandre Martin - 45058 ORLEANS Cedex 1
Tél. 02 38 79 78 78 - Fax. 02 38 79 78 70/60

MEFI - LES EAUX USÉES : UNE PRÉOCCUPATION MONDIALE RÉCENTE

Le **Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie** et son réseau Environnement des Missions Economiques (DREE) vient de réaliser **une enquête sur la gestion et le traitement des eaux usées dans le monde.**

Johannesburg, Kyoto, partout, la prise de conscience des enjeux environnementaux et de santé associés au traitement des eaux usées est manifeste. La tâche apparaît pourtant immense : le traitement des eaux usées reste souvent un luxe réservé aux pays riches, avec un écart extrême entre les pays ruraux en voie de développement, tels le Burkina, le Cameroun ou le Myanmar, qui ne disposent d'aucun moyen de traitement et les pays développés et urbanisés, tel Singapour, qui traite 100% de ses eaux usées.

Dans les pays les plus pauvres, la priorité des gouvernements reste encore nettement axée sur le développement de l'accès à l'eau potable. Par contre, dans les pays émergents, à l'instar des pays développés, les gouvernements se sentent à leur tour concernés par la problématique du traitement des eaux usées. Les pollutions, parfois majeures, entraînées par le déversement sauvage des eaux non traitées, et ses conséquences directes et dramatiques sur la santé des populations, mais aussi sur la mobilisation rendue plus difficile de la ressource en eau potable, constituent les principaux facteurs explicatifs. C'est encore plus évident dans les pays menacés par une pénurie d'eau, où la question de la réutilisation des eaux usées, après traitement, commence à se poser avec acuité.

La mise en place de nouveaux projets se heurte au manque patent de ressources financières. La mobilisation croissante des banques de développement et des

baillleurs de fonds bilatéraux, et la volonté des Gouvernements locaux, ne suffiront pas pour répondre à l'ampleur des besoins dans les pays émergents.

Dans ce contexte, le secteur privé a ainsi de bonnes chances d'accroître sa présence sur des marchés porteurs tels que les Etats-Unis, le Japon ou l'Allemagne, même si dans ces pays l'opinion publique reste relativement réticente au transfert au privé d'une activité perçue comme relevant du domaine strictement public. Par contre, son développement dans les pays émergents ne devrait pas être aussi spectaculaire que l'on pouvait l'imaginer il y a encore quelques années. Les difficultés récentes de grands groupes dans des pays comme les Philippines ou l'Argentine ont souligné le risque que présentait le marché de la gestion de l'eau. Dès lors, il apparaît que dans ces pays le développement de la gestion privée de l'eau ne pourra se faire que dans un cadre législatif et juridique très précis, accompagné d'instruments de garantie et de financements mieux adaptés au secteur.

Pour en savoir plus:

<http://www.dree.org/environnement/documents.asp?Rub=3&F=PDF&Num=50346>

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE
139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12.
www.dree.org/environnement/
environnement@dree.org

CRIDEAU :

SUCCÈS POUR LE COLLOQUE "VERS UNE STRATÉGIE DE GESTION DURABLE DES FLEUVES"

Avec plus de 180 participants, c'est un succès pour ce premier colloque sur les **stratégies de gestion des fleuves et des grands cours d'eau** qui s'est déroulé le 30 janvier à Limoges, à l'initiative du **CRIDEAU** et de l'**Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin**.

L'originalité de cette rencontre résidait principalement dans le regroupement de gestionnaires de fleuves et de scientifiques de diverses disciplines pour travailler sur le thème de la gestion des fleuves et des grands cours d'eau, dans une perspective de développement durable.

Les gestionnaires des fleuves Garonne, Dordogne, Loire, Charente, Adour, Oise et Saône étaient représentés par les membres de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin. Ils sont quotidiennement confrontés aux défis de restauration de la qualité des eaux, de lutte contre les inondations, de restauration des poissons migrateurs, d'entretien des berges....

A leur côté, on trouvait les scientifiques et les spécialistes de tous les domaines concernés par l'eau et l'environnement : mathématiques, chimie, physique, économistes, juristes, ingénieurs et techniciens... Ils ont tous réaffirmé leur intérêt pour la gestion des fleuves qui doit s'aborder à une échelle cohérente et opérationnelle : le bassin versant du cours d'eau. Sur ce point, scientifiques et gestionnaires se sont bien évidemment retrouvés.

MM. DONZIER de l'Office International de l'Eau et BURTON d'Environnement Canada ont présenté la situation en Amérique Latine et en Afrique.

Au centre des débats, l'impérieuse nécessité de dépasser la simple prise en compte de la ressource au sens de l'exploitation ou du rejet, pour aborder les écosystèmes fluviaux dans leur ensemble.

Les animateurs ont conclu en soutenant l'initiative d'une association entre les chercheurs de l'université de Limoges et les membres de l'Association Française des EPTB destinée à la création à l'échelle internationale d'un **groupe de réflexion** unissant gestionnaires et chercheurs autour de la **gestion durable des écosystèmes fluviaux**. Ce groupe pourra ainsi faire bénéficier les gouvernants et les gestionnaires des résultats fructueux de la confrontation entre recherche et action. Ainsi l'ensemble des acteurs et les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin en particulier, pourront bénéficier, sur le moyen et le long terme, d'une recherche bien ciblée pour développer leur action sur la gestion et la protection des grands fleuves nationaux et internationaux.

CRIDEAU

32 rue Turgot - 87000 Limoges
Tél. : 05 55 34 97 24 - Fax : 05 55 34 97 23
crideau@drec.unilim.fr

CEMAGREF :

DES LOGICIELS POUR AMÉLIORER LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

En France, 560 000 km de réseaux d'eau potable apportent l'eau jusqu'aux usagers. Elle doit parvenir dans chaque habitation, maison et immeuble, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les gestionnaires responsables de la distribution de l'eau potable doivent s'assurer que l'eau arrive chez tous les abonnés avec suffisamment de pression et que sa qualité est respectée en tout point du réseau. Depuis de nombreuses années, le Cemagref développe des partenariats avec des gestionnaires pour améliorer la gestion de la distribution de l'eau. Une chaîne de logiciels appelée "**PORTEAU**" a ainsi été élaborée afin de modéliser le fonctionnement de réseaux d'alimentation en eau potable sous pression. Les recherches ont été menées en collaboration avec l'école doctorale de mathématiques et d'informatique de l'université de Bordeaux I et avec l'école doctorale Sciences pour l'ingénieur de l'université Louis Pasteur à Strasbourg.

La chaîne de logiciels "PORTEAU" permet d'apprécier la pression de l'eau, sa durée de stagnation dans le réseau, les origines de cette eau ou bien encore le devenir des produits désinfectants comme le chlore.

En fait, trois logiciels ont été développés dans la chaîne PORTEAU. Le logiciel **ZOMAYET** permet de modéliser le fonctionnement hydraulique d'un réseau sur un ou plusieurs jours. Il analyse également les capacités d'adduction d'un réseau. Le logiciel **OPOINTE** quant à lui, permet d'estimer statistiquement un débit de pointe et d'analyser les capacités de distribution d'un réseau. Calculer ainsi les débits maximum dans le réseau est une fonctionnalité unique qui n'est pas proposée ailleurs.

Enfin, le logiciel **QUALITÉ** donne en tous points d'un réseau la concentration d'un constituant, son temps de séjour dans le réseau ou l'âge de l'eau et la provenance des sources. Il calcule par exemple, l'apport nécessaire en chlore et sa concentration en chaque point du réseau. C'est important car des micro-organismes pathogènes peuvent se développer en cas de désinfection insuffisante alors qu'un excès donne un goût désagréable.

La chaîne de logiciels PORTEAU est un outil d'aide à la décision pour les gestionnaires des réseaux de distribution d'eau potable. "PORTEAU" est utilisé pour la conception des restructurations de réseaux, mais aussi pour des diagnostics. Il permet ainsi d'apprécier la fiabilité du système de distribution d'eau potable et le respect des normes de qualité de l'eau.

Aujourd'hui, plus de 70 % des DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt) en sont équipées ainsi que 46 bureaux d'études, 19 collectivités, 25 établissements d'enseignement et 13 DDE (Direction départementale de l'équipement).

CEMAGREF

Parc de Tourvoie - b.p. 44 - 92163 Antony cedex
Tél. : 01 40 96 61 29 - Fax : 01 40 96 61 39
www.cemagref.fr

UNIVERSITÉ DE LIMOGES :

LA FILIÈRE EAU ENVIRONNEMENT FÊTE SES 30 ANS

Les 23 et 24 mai prochains, l'Université de Limoges fêtera les 30 ans d'existence de sa filière Eau Environnement. Sur le thème des métiers de l'environnement, des conférences et tables rondes alterneront avec des visites techniques.

FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES

123 Avenue. A. Thomas - 87060 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 45 73 67 - Fax : 05 55 45 72 03
www.unilim.fr/filiere-eau

3^{ÈME} ASSISES DE L'EAU EN PAYS DE LOIRE

Le 23 juin 2003 à Nantes

Les 3^{èmes} Assises de l'Eau en Pays de la Loire, se tiendront le lundi 23 juin 2003 à la Cité des Congrès de Nantes à l'initiative du Conseil Régional des Pays de la Loire, sous le haut-patronage et en présence de madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable et vice-présidente du Conseil Régional, sur le thème : "Eau et recherche : quels défis pour une gestion durable ?".

M&M CONSEIL

20-22 rue de clichy - 75009 PARIS
Tél. : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51
www.mmconseil.com

AFNOR :

DES JOURNÉES D'INFORMATION EAU ET ASSAINISSEMENT

En partenariat avec le CSTB, l'AFNOR propose des journées d'information sur le thème **Alimentation en eau et assainissement, les normes et le marché européen, quels impacts dans vos pratiques ?** destinées aux prescripteurs, maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, industriels ... Objectifs : connaître les nouvelles réglementations communautaires, utiliser les normes pour satisfaire aux exigences essentielles des directives européennes, connaître les normes essentielles de produits et de mise en œuvre, différencier marquage CE et marque de qualité. Après des premières sessions à Paris et à Lyon le cycle se poursuit le 29 avril en Guadeloupe le 13 mai à Nancy, le 3 juin à Montpellier, le 26 juin à Paris et le 3 juillet à Lille.

AFNOR

11, av. de Pressensé - 93571 St.-Denis La Plaine Cdx
Tél. : 01 41 62 76 44 - Fax : 01 49 17 90 00
www.afnor.fr

CIEAU :

LE SITE FAIT PEAU NEUVE

Une nouvelle version du site du Centre d'Information sur l'Eau, www.cieau.com est accessible depuis le 22 mars 2003, journée mondiale de l'eau. Les transformations concernent :

- Une mise à jour complète des données chiffrées et réglementaires, avec un chapitre important sur la réglementation pour la qualité de l'eau du robinet qui entrera en vigueur le 25 décembre 2003,
- Un nouvel habillage graphique, plus coloré, plus dynamique pour faciliter la lecture et la circulation dans les différents chapitres du site. Toutes les fonctionnalités initiales sont conservées (moteur de recherche, messagerie pour questionner le C.I.EAU ou commander des brochures, liens avec les principaux acteurs de l'eau en France...).

CENTRE D'INFORMATION SUR L'EAU

B. P. 5 - 75362 Paris Cedex 08
Tél. : 01 42 56 20 00 - Fax : 01 42 56 01 87
www.cieau.com

AFEID :

IRRIGATION ET GESTION DES CONFLITS EN RÉGION EUROMÉDITERRANÉENNE

Du 14 au 19 septembre 2003 à Montpellier

L'Association Française pour l'Etude des Irrigations et du Drainage organise du 14 au 19 septembre 2003 à Montpellier le 54^{ème} Conseil Exécutif International de la CIID (Commission Internationale sur l'Irrigation et le Drainage) dont elle est le représentant français et de la 20^{ème} Conférence Régionale Européenne consacrée à l'"Irrigation et gestion concertée des conflits d'usage dans la Région Euroméditerranéenne".

AFEID

361 rue J.F. Breton - 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 04 63 16 - Fax : 04 67 04 37 85
afeid@cemagref.fr
afeid.montpellier.cemagref.fr

SALON DE L'ENVIRONNEMENT

Du 23 au 25 mai 2003 à Paris

Le Salon de l'Environnement se tiendra du 23 au 25 mai 2003 à Paris Porte de Versailles.

Ce salon a pour objectif d'informer le grand public sur tous les sujets environnementaux : les menaces existantes, le rôle de chacun, les solutions sérieuses et tangibles qu'ils apportent ; les résultats ; les perspectives ...

C'est la plus grande manifestation dédiée à l'information du grand public concernant tous les thèmes liés à l'environnement et au développement durable.

REED EXPOSITIONS FRANCE

70 rue Rivay - 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX
Tél. : 01 47 56 21 24 - Fax : 01 47 56 21 10
www.salon-environnement.com

VIE DES SOCIÉTÉS

SUEZ : MAYNILAD MET FIN À LA CONCESSION D'EAU DE MANILLE

Maynilad, société concessionnaire des services d'eau et d'assainissement de Manille dont SUEZ détient 23,35 % aux côtés de son partenaire BENPRES, a mis fin au contrat qui la liait depuis 1997 à MWSS (Metropolitan Wateworks and Sewerage System), Autorité concédante de Manille).

Au cours des 5 années du contrat, la performance technique de Maynilad a permis d'améliorer de façon considérable la qualité du service : taux de couverture passé de 62 % à 84 % ; dont 30 % d'amélioration de la production d'eau ; 150 000 nouvelles connections à fin 2001 dont 560 000 habitants résidants dans des quartiers défavorisés.

Suite à la crise asiatique de 1997, un accord avait été passé avec le client autorisant les augmentations tarifaires permettant la poursuite d'un service de bonne qualité. Cet accord n'a pas été par la suite respecté par MWSS.

Après plusieurs mises en demeure successives du client, il a été décidé de mettre fin au contrat selon les termes prévus par celui-ci à compter du 7 février 2003. En pa-

rallèle, et tel que prévu contractuellement, Maynilad fera valoir ses droits pour être indemnisée des conséquences de cette résiliation, et saisira le tribunal arbitral pour déterminer ce dédommagement.

Le 9 janvier 2003, SUEZ a présenté un plan d'action pour 2003-2004 dans lequel le Groupe entend notamment réduire son exposition aux risques dans les pays émergents et renforce ses exigences à l'égard de ses partenaires sur le respect des engagements pris lors de la signature des contrats.

L'impact de la crise argentine a été entièrement provisionné dans les comptes 2002 de SUEZ. Il en va de même pour l'impact d'une cessation d'activité pour les contrats de Manille, Atlanta et Jakarta.

SUEZ-ONDEO

18 Square Edouard VII - 75316 PARIS cedex 09
Tél. : 01 46 95 50 00 - Fax : 01 46 95 43 15
www.ondeo.com

GÉNÉRALE DES EAUX : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE À SAINT-SIMON (AISNE)

Le 8 mars 2003, la Commune de Saint-Simon a inauguré l'installation d'un traitement d'élimination des pesticides (filtre par charbon actif) et d'un adoucissement de l'eau potable.

Le Maire a souhaité faire d'une pierre deux coups : éliminer les pesticides dans l'eau (les résultats d'analyses après traitement montrent désormais l'absence de pesticides) et éliminer une partie du calcaire pour le confort des utilisateurs.

Cette installation de traitement est opérationnelle depuis quelques semaines et l'eau potable distribuée aux habitants est totalement conforme à la réglementation en vigueur. Les travaux relatifs à cet équipement ont été réalisés et sont entretenus par les équipes de Générale des Eaux, Agence Aisne Nord, le délégataire en charge du service de l'eau et de l'assainissement.

Grâce à cet adoucissement de l'eau, les usagers bénéficient d'un meilleur confort en évitant certains désagrè-

ments : entartrage des ballons d'eau chaude, des canalisations, dessèchement de la peau et du linge... Les habitants de St Simon pourront donc utiliser moins de produits d'entretien pour les machines à laver, lave vaisselle, détartrage des sanitaires.. et donc réaliser des économies car l'eau potable provenant du château d'eau de Saint Simon a désormais une dureté moindre s'élevant à 25 ° TH.

Ce type d'installation, mise en place à l'intérieur du château d'eau simple, efficace et compacte, est très adapté aux communes rurales confrontées à un problème de qualité de l'eau.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - VIVENDI

52 rue d'Anjou - 75008 PARIS
Tél : 01 49 24 49 24 - Fax : 01 48 04 07 46
www.generale-des-eaux.com

SAUR

COLLABORATION AVEC L'IFREMER

Le Centre Morbihan de la région Ouest de Saur France a collaboré à une étude pour la protection du milieu marin avec l'Ifremer (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer). En regard de la cartographie des points de rejets critiques établie par l'Ifremer, les équipes du Centre Morbihan, ont effectué un diagnostic du fonctionnement des ouvrages d'assainissement collectif présents sur le littoral et proche des usages sensibles. Cette étude a également hiérarchisé les risques sanitaires pour chaque ouvrage. Cette analyse conjointe permettra également aux collectivités du littoral de planifier et harmoniser leurs plans d'investissements en matière d'assainissement pour les années à venir.

LE SDAEP DE VENDÉE

Le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Vendée vient de renouveler son contrat avec Saur France. Ce marché comprend la gestion de l'usine et du barrage de Finfarine-Sorin ainsi que la distribution de l'eau potable à 43 000 clients. Élément déterminant, Saur France a proposé une prestation de télérelevé qui concernera, dans un premier temps, 20 000 compteurs des Sables-d'Olonnes. Ce procédé permet d'effectuer la relève des compteurs à distance.

SAUR FRANCE

1, avenue Eugène Freyssinet
78064 Saint Quentin en Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 60 26 94 - www.saur.com



COMMISSION EUROPEENNE : DE MEILLEURES RÉCOLTES AVEC MOINS D'EAU

L'Union Européenne finance de nombreux projets de recherche sur l'environnement. L'irrigation fait partie de ses préoccupations.

Dans le cadre du projet FAIR du Quatrième Programme-Cadre, des scientifiques de quatre pays méridionaux de l'UE ont collaboré à un projet d'un budget total de 727 500 € intitulé "Indicateurs biologiques novateurs permettant d'améliorer l'efficacité de l'eau et de l'azote utilisés et la qualité des fruits dans les cultures arboricoles".

Le projet s'est concentré sur les arbres fruitiers à forte valeur économique comme les agrumes et les oliviers. Les recherches ont démontré qu'il s'agissait là des cultures les plus affectées par une gestion médiocre de l'eau, ses effets se répercutant d'une année sur l'autre. L'objectif du projet était d'optimiser l'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs tout en minimisant les pertes et en améliorant la qualité des fruits.

Des appareils de pointe, détecteurs des fluctuations du diamètre du tronc, ont permis aux scientifiques d'évaluer les capacités de rétention d'eau des arbres fruitiers. Ces informations ont ensuite été introduites dans les programmes d'échelonnement de l'irrigation afin de connaître la quantité d'eau nécessaire pour garder des arbres en bonne santé et maintenir les rendements agricoles.

Les résultats de ces programmes ont été surprenants : les quantités d'eau utilisées ont pu être réduites de 10 à 30 % sans pour autant affecter le rendement. La qualité des fruits s'est même considérablement améliorée : les scientifiques participants aux travaux estiment que la qualité des fruits reste la même du moment où les cultures ne sont pas arrosées jusqu'à saturation.

En plus de bénéficier à la conservation de l'eau et à la santé des cultures fruitières, ce projet a permis de révéler qu'il était possible de réduire les quantités d'azote qui s'échappent dans le sol. Il s'agit d'une découverte significative qui pourrait contribuer à réduire le risque de contamination des eaux souterraines.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES

*Direction Générale des Entreprises
Direction Innovation
Unité de Communication et Sensibilisation
L-2920 LUXEMBOURG
Fax : 352 4301 32084
Innovation@cec.eu.int
www.cordis.lu/focus/fr/*

C@RTEL-eau

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?

Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau

un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.cartелеau.org>

3^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU : 100 NOU



Plus de 100 nouveaux engagements en faveur de l'eau ont été pris par les participants au 3^e Forum Mondial de l'Eau, la conférence internationale sur l'eau la plus importante du monde, qui s'est terminée le 23 mars dernier.

Plusieurs milliers de délégués, issus de 182 pays, ont participé à ces réunions. Les débats ont porté essentiellement sur la façon de satisfaire les besoins croissants et ressources en eau, la nécessité d'améliorer les conditions de santé et d'assainissement en matière de production alimentaire et la manière de répondre aux besoins de transport, d'énergie et de protection de l'environnement, tout en sachant que la plupart des pays devront disposer d'une gouvernance plus efficace pour améliorer leurs capacités et bénéficier d'un financement approprié.

Le Comité d'organisation a publié une déclaration préliminaire de 8 pages, dans laquelle il "s'engage solennellement à relever les défis mondiaux de l'eau et réaliser les objectifs définis lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies de New York (2000)", pour réduire d'ici à 2015 le nombre de personnes défavorisées qui n'ont pas accès à l'eau potable ni à l'assainissement.

Les engagements internationaux regroupent les projets suivants :

- Le Ministère du Territoire, des Infrastructures et du Transport du Japon finance le Réseau International (IFNet), créé lors du forum afin de limiter les conséquences des inondations au niveau mondial. L'IFNET s'est engagé à lancer le projet "Système d'avertissement mondial des inondations" qui permettra de mettre à jour toutes les 3 heures la carte des précipitations du monde entier. La prévention des inondations en sera considérablement améliorée et près de 4,8 milliards de personnes en bénéficieront.
- Avec l'aide d'un consortium d'institutions, le Conseil Mondial de l'Eau s'est engagé à élaborer et à mettre en place un programme destiné à définir clairement les avantages d'une gestion correcte de l'eau et de fournir aux gouvernements les outils et les analyses qui leur permettront d'établir des priorités, de planifier, de gérer et de budgéter des mesures en la matière.
- L'UN-HABITAT a signé un mémorandum avec la Banque de Développement Asiatique (ADB) afin de

créer un programme visant à renforcer les capacités des villes asiatiques à gérer les investissements réalisés en faveur des plus pauvres et à aider la région à répondre aux objectifs de développement du Millénaire. Le programme comprend une subvention de 10 millions de dollars versée par l'ADB pour financer les projets liés à l'eau et à l'assainissement en Asie au cours de cinq prochaines années et un financement supplémentaire des Pays-Bas.

- L'UNESCO et le Conseil Mondial de l'Eau se sont engagés à promouvoir, développer et soutenir la création et le fonctionnement d'une structure indépendante qui puisse faciliter la résolution des difficultés liées à la gestion des eaux transfrontalières en proposant les services de techniciens expérimentés, des outils adaptés, des sessions de formation et des médiateurs.
- Les Organisations Internationales partenaires et les Organismes de Recherche se sont engagés à poursuivre leurs efforts afin de permettre une meilleure compréhension du concept d'eau virtuelle, ses applications et ses conséquences et à fournir aux Gouvernements les informations et les outils nécessaires à l'utilisation adéquate du commerce des denrées agricoles.
- Un vaste consortium d'Organisations (GWP, NRC, FAO, Conseil Mondial de l'Eau, IWA, WMO, PNUE, IUCN, UNESCO, PNUD, Banque Mondiale, ISDR) a soutenu le Dialogue International sur l'eau et le climat et mettra en place des activités permettant de mieux supporter les conséquences climatiques. Ces différentes organisations vont former une "Alliance Internationale de l'Eau et du Climat".
- Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a signé une initiative destinée à renforcer le pouvoir des Communautés Locales en matière de résolution des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement. Ce projet apportera aux Communautés de petites subventions leur permettant de mettre en place des solutions adaptées. Cette initiative est dotée d'un budget estimatif de 50 millions de dollars pour la période 2003-2008.
- Avec la Déclaration des populations indigènes, les participants au Forum se sont engagés à créer un réseau qui donnera plus de poids aux populations locales et renforcera le pouvoir dont disposent les Communautés pour préserver leurs droits à l'eau.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS ONT ÉTÉ PRIS

- Le Programme pour l'Eau et l'Assainissement (Banque Mondiale) s'est engagé à financer des projets nationaux visant les objectifs du Millénaire.
- PricewaterhouseCoopers, UN Water et Care International ont signé une initiative pour la mise en place prochaine d'un projet pilote en Afrique soutenu par le Gouvernement français, qui devrait donner des résultats dès la fin 2003.
- Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a adopté "les Dix Commandements" pour une meilleure gouvernance à l'échelle des Bassins Versants.
- L'Organisation des Etats Américains (OAS) et l'IOWATER ont signé un accord de coopération sur l'appui aux Organismes de Bassin Transfrontaliers en Amérique.
- Les engagements pris au niveau régional comprennent notamment les projets suivants :
 - Les Organisations Internationales présentes en Amérique se sont engagées à trouver des solutions pour : (a) le développement politique, notamment une réglementation permettant une répartition efficace et équitable de l'eau (b) la satisfaction des besoins financiers (c) les conséquences des accords commerciaux internationaux sur l'eau (d) le renforcement des capacités permettant une décentralisation, une gestion de l'eau et des services de régulation plus efficaces (e) une gestion des risques et (f) les conséquences des subventions agricoles sur la gestion durable de l'eau.
 - L'Australie s'est engagée à investir cette année 80 millions de dollars australiens dans les activités liées à l'eau, dans la région Asie-Pacifique.
 - Les organisations des Caraïbes et du Pacifique (CEHI et SOPAC) ont signé un mémorandum afin de mettre en place un programme regroupant 37 Etats favorisant la coopération, le renforcement des capacités, la gestion des données et de l'information, la recherche appliquée et le partage des compétences.
 - Les Pays-Bas réserveront leur soutien à l'Afrique et aideront 10 pays et l'"African Water Facility".
- La Commission du Mékong (MRC), les Gouvernements du Cambodge, du Laos, de Thaïlande et du Vietnam et d'autres partenaires vont élaborer d'ici la fin de l'année une stratégie de navigation sur le fleuve.
- Une déclaration finale a rappelé que, le renforcement de l'efficacité de l'utilisation de l'eau grâce aux progrès scientifiques et technologiques et à une meilleure gestion de la demande ne suffit pas à satisfaire les besoins croissants en eau potable de la plupart des pays en développement et en particulier des villes.

SECRETARIAT OF THE 3RD WORLD WATER FORUM
Tel. : +81 3 5212 1645 - Fax: +81 3 5212 1649
E-mail: office@water-forum3.com
www.water-forum3.com
www.worldwaterforum.org



Office International de l'Eau

Le portail vers la documentation sur l'eau

NOS OUTILS DOCUMENTAIRES

- Bases de Données EAUDOC
- Thésaurus EAU
- Revue des Sommaires
- Études et Synthèses

PRESTATIONS À LA CARTE

- Alerte EAUDOC (veille)
- Dossiers documentaires personnalisés
- Études et Synthèses "à la carte"



200 000 Documents Disponibles

ACTUALITÉS

- Agenda des Événements
- Revue de Presse quotidienne
- Mensuel Information Eaux
- Dernières Parutions

LES INCONTOURNABLES

- Collections d'ouvrages
- Cédéthèque
- Ouvrages de référence
- Liens vers les Sites Eau en France et dans le Monde

<http://eaudoc.oieau.fr>

SETRA : GUIDE POUR LA CONCEPTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL DES TRANCHÉES COUVERTES

Ce document est un guide méthodologique à l'intention de chefs de projets et, d'une manière plus générale, à l'attention de tous les intervenants dans un avant projet de génie civil d'une tranchée couverte routière ou autoroutière.

Il renseigne sur les données de base du projet, et notamment sur les caractéristiques fonctionnelles liées au projet routier et sur les contraintes liées à l'exploitation et à la sécurité, qui sont indispensables à la définition de la géométrie des ouvrages. Il renseigne également sur les différents types de structures qu'il est possible d'envisager et leurs conditions générales d'emploi, en fonction notamment des conditions particulières liées au site à l'environnement, au sol et à l'hydrogéologie.

A cet égard, une place particulière est donnée aux problèmes liés à l'eau dans le sol, qui peuvent avoir une

grande importance dans la conception même des ouvrages et dans le choix des techniques de réalisation, et à la reconnaissance géotechnique et hydrogéologique, qui est assez spécifique à ces ouvrages.

Enfin, les projeteurs trouveront également des éléments utiles à une définition plus précise du projet, pour ce qui concerne notamment les conditions de calcul des ouvrages, l'assainissement, le drainage et l'étanchéité.

SETRA

46 avenue Aristide Briand - BP 100
92225 BAGNEUX CEDEX
Tél. : 01 46 11 31 31 - Fax : 01 46 11 31 69
www.setra.equipement.gouv.fr

EPIDOR : ACTES DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DORDOGNE

Les 3, 4 et 5 octobre 2001 étaient organisés à Libourne les Etats Généraux de la Dordogne, à l'initiative d'**EPI-DOR** (Etablissement Public Interdépartemental Dordogne).

"10 ans après la charte Vallée de la Dordogne, une rivière toujours solidaire" : tel était le 1^{er} sujet abordé lors de ces journées, le second étant consacré à l'avenir de l'esturgeon européen.

Les actes qui viennent d'être édités reprennent ces thématiques.

La première partie de l'ouvrage résume les principales problématiques concernant la gestion de la rivière.

L'autre partie effectue un bilan sur l'état des populations d'esturgeons européens à l'échelle nationale et dans l'estuaire de la Gironde.

EPIDOR

BP 13 - 24250 castelnaud la chapelle
Tél. : 05 53 29 17 65 - Fax : 05 53 28 29 60
epidor@eptb-dordogne.fr

AFNOR : CONFORMITÉ SANITAIRE DES MATÉRIAUX POUR INSTALLATIONS FIXES DE DISTRIBUTION D'EAU

Le recueil **Conformité Sanitaire des Matériaux pour Installations Fixes de Distribution d'Eau** sera utile aux laboratoires comme aux industriels.

L'attestation de conformité sanitaire (ACS) prouve l'innocuité des matériaux mis en contact avec des eaux destinées à la consommation humaine ; en outre, les produits de construction sont soumis à un système européen d'acceptabilité des matériaux au contact de l'eau (EAS). Ce recueil comporte les normes nécessaires à la

conduite des essais ainsi que l'ensemble des dispositions réglementaires relatives aux attestations de conformité sanitaire des matériaux.

AFNOR

Tour Europe - 92049 PARIS LA DEFENSE Cedex
Tél. : 01 42 91 55 55 - Fax : 01 42 91 56 56
www.afnor.fr

CHR : LES ACTES DE LA CONFÉRENCE SUR LA PRÉVISION DES CRUES

Cette publication contient les contributions scientifiques des participants à la Conférence Internationale sur la Prévion des Crues qui s'est tenue du 6 au 8 mars 2002 à Berne.

La Conférence a été organisée et coordonnée par l'Office Fédéral des Eaux et de la Géologie, l'Institut Géographique de l'Université de Berne et la **Commission Internationale de l'Hydrologie du Bassin du Rhin** (CHR).

Les participants du monde entier ont présenté des résultats de recherche et des études de cas sur les thèmes méthodes de mesure des crues, analyses de processus, statistiques des valeurs extrêmes ainsi que la modélisa-

tion et la régionalisation des crues. Les contributions ont été complétées par des résultats d'une étude sur les modèles utilisés pour la prévion des crues dans les Etats riverains du Rhin et d'une méthode pour la prévion des débits de crues dans les bassins versants suisses.

COMMISSION INTERNATIONALE
DE L'HYDROLOGIE DU BASSIN DU RHIN
B.P. 17 - 8200 LELYSTAD - PAYS BAS

PLAN BLEU : ANALYSE DES STRATÉGIES ET PROSPECTIVES DE L'EAU EN TUNISIE

Cette étude sur les stratégies à long terme pour la gestion de la demande en eau en Tunisie aborde les problèmes liés à la gestion des usages de l'eau, entre l'alimentation en eau potable et l'irrigation.

Politique de l'eau, contexte juridique, facturation sont décrits et une analyse fine de l'expérience tunisienne face aux enjeux de la gestion de la demande en eau est exposée.

Ce document se trouve aussi en ligne sur le site internet du Plan Bleu (www.planbleu.org) dans le menu "Publications" sous le thème "Eau".

PLAN BLEU

15, rue Beethoven - 06560 Sophia Antipolis
Tél. : 04 92 38 71 30 - Fax : 04 92 38 71 31
planbleu@planbleu.org - www.planbleu.org

VICTOIRES-ÉDITIONS : GUIDE DE L'ENVIRONNEMENT 2003

Le **Guide de l'Environnement 2003**, 4e édition, recense 3 400 adresses de professionnels. Construit en trois parties, pour une recherche simple, rapide et efficace, il a été entièrement revu et repensé par l'équipe d'"**Environnement Magazine**".

La première partie du Guide est consacrée aux fournisseurs dans l'environnement, classés alphabétiquement et découpés suivant 4 niveaux : les métiers, les domaines d'intervention, les spécialisations, les procédés.

La deuxième partie, toute nouvelle et spécifique, est dédiée aux institutions nationales, régionales et départementales, répertoriées par ordre alphabétique des régions et des départements, aux associations d'élus, aux organisations consulaires et professionnelles, elles aussi classées alphabétiquement.

La troisième partie du guide est un index dans lequel toutes les coordonnées complètes d'une entreprise, déjà spécifiées dans les deux premières parties, sont retranscrites, avec une référence à la page où l'on peut les retrouver. On y trouve donc : la raison sociale, l'adresse, le numéro de téléphone et de fax, les e-mails, le site internet et le numéro de la page où retrouver la société dans le guide.

VICTOIRES-ÉDITIONS

38 Rue Croix-Des-Petits-Champs - 75001 PARIS
Tél. : 01 53 45 89 00 - Fax : 01 42 60 10 41

AUTOSURVEILLANCE TESTEZ VOTRE STATION D'ÉPURATION

Spécialement conçue pour réaliser durant 1 an le suivi d'une station d'épuration de moins de 10 000 équivalent-habitants, la mallette d'autosurveillance de l'Office International de l'Eau permet de réaliser les tests hebdomadaires suivants : limpidité, recherche du voile de boue, recirculation, décantation, ammoniacque, nitrate, phosphate (*en option*). Un kit de recharge permet de renouveler les réactifs d'analyses chaque année.

Poids : 5 kg - Dimensions : 46 x 33 x 15 cm



Prix : 380 € HT*
Recharge annuelle : 70 € HT*
* hors option phosphate



AVEC LA MALLETTE D'AUTOSURVEILLANCE

Commande

Office International de l'Eau - Le CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 77 71 15 - cnfme@oieau.fr



"VALEURS VERTES" : LA FIN DES STATIONS D'ÉPURATION GÉANTES ?

Dans son numéro 60, le magazine "Valeurs Vertes" cite des travaux du Cemagref qui montrent qu'au bout d'une vingtaine de jours, la population des bactéries des boues activées atteint un équilibre, produisant autant de matière organique qu'elle en détruit. Au-delà de 20 jours, les bactéries n'assurent donc plus leur travail d'épuration.

Les préconisations qui affirment que plus le temps de contact entre les eaux usées et les bactéries est long, meilleur sera le traitement ne sont donc plus fondées.

Cela a des conséquences sur la taille des stations : il ne sert à rien (pour des eaux usées domestiques) de construire des stations avec de grandes capacités de stockage, un temps optimal de séjour pouvant être défini précisément.

VALEURS VERTES

14, 16 rue Clément Bayard - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Tél. : 01 47 31 50 21 - Fax : 01 47 31 45 73

VEILLE INTERNATIONALE : PROJETS DANS LE SECTEUR DE L'EAU EN ESTONIE

Le bulletin **Environnement Veille-Internationale** du Réseau des Missions Economiques et du CFCE devient mensuel en 2003 et disponible en format électronique. Riche en dossiers de fond sur les marchés et les entreprises, et en articles d'actualité, "Veille Internationale" présente dans son numéro de janvier un point sur **le secteur de l'eau en Estonie**.

Les trois principaux problèmes estoniens en matière d'eau sont :

- la mauvaise qualité de l'eau extraite en surface ou en souterrain qui ne respecte pas dans plusieurs régions les normes estoniennes qui correspondent aux normes européennes,
- la pollution des eaux souterraines par les hydrocarbures, les nitrates, les solvants organiques et les métaux lourds,
- l'absence d'équipement de traitement des eaux usées et la vétusté des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans certaines localités.

En 1999, le Ministère Estonien de l'Environnement a développé un plan qui prévoit :

- la reconstruction de 500 km de canalisations d'eau potable,
- la rénovation de 900 km de canalisations d'eau potable,
- la rénovation et/ou la reconstruction de 60 stations de pompage,
- la reconstruction de 50 stations de potabilisation ou d'équipement de traitement,
- la rénovation de 130 puits de forage.

Les investissements du secteur public sont estimés à près de **268 millions d'€** pour l'approvisionnement en eau potable et **320 millions d'€** pour l'assainissement sur la période 2000 à 2010.

CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTERIEUR

10 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 40 73 30 00 - Fax. 01 40 73 39 79
www.cfce.fr

"LA HOUILLE BLANCHE" : UN NUMÉRO SPÉCIAL "ANNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU DOUCE"

Le premier numéro de 2003 de "la Houille Blanche" a voulu célébrer l'Année Internationale de l'eau douce marqué aussi par le 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Kyoto.

René Coulomb, Président de la Société Hydrotechnique de France et Vice-Président du Conseil Mondial de l'Eau, a obtenu la participation de nombreuses personnalités à ce numéro spécial, qui aborde différents aspects de l'eau au 21^{ème} siècle.

Aspects internationaux avec les problématiques de l'eau dans le bassin méditerranéen et en Afrique ; aspects éco-

nomiques avec des réflexions sur la tarification et l'économie de l'environnement ; aspects réglementaires avec les conséquences de la Directive-Cadre ; aspects coopératifs avec l'expérience du **Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**.

SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25 rue des Favorites - 75015 PARIS
Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83
shf@shf.asso.fr

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



"GWP" : DES IDÉES POUR LA GESTION LOCALE DE L'EAU

A l'occasion du Forum de Kyoto, le **Global Water Partnership (GWP)** a édité un livre consacré aux "Idées d'Actions Locales pour la Gestion de l'Eau".

Il fait suite à un premier livre sur les "Idées de Campagnes pour la Protection de l'Eau".

"Ideas for Local Action in Water Management" traite d'initiatives locales de gestion et des économies d'eau, ainsi que de la préservation de la qualité.

Il prône la transparence et l'implication des organisations locales pour gérer la ressource.

En annexe, figure une liste d'organismes impliqués ou dépositaires d'expériences locales réussies.



GWP SECRETARIAT
Hantverkargatan 5 - House 6 - 2nd Floor
SE-11221 STOCKHOLM - SWEDEN
Tél. : 46 0 8 562 519 00 - Fax : 46 0 8 562 519 01
gwp@gwpforum.org - www.gwpforum.org

COOPÉRATION ENTRE LE RIOB ET LE SEMIDE

Un accord de partenariat entre le **RIOB** et le **SEMIDE** (Système Euro-Méditerranéen d'Information et de Documentation sur l'Eau) a été signé pour formaliser une coopération en matière de collecte et de diffusion de l'information sur la gestion par bassin versant, en particulier dans le cadre du nouveau réseau régional **MED-RIOB**, dans le pourtour méditerranéen, créé à Madrid en décembre 2002.

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr
www.riob.org



Office International de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT





<p>1 LES POMPES CENTRIFUGES Entretien et maintenance (12 Euros)</p> <p>2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES dans les réseaux d'adduction d'eau Techniques et méthodes (12 Euros)</p> <p>3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre (10 Euros)</p> <p>4 INSTRUMENTS DE MESURE dans le contrôle de la qualité des eaux Utilisation et entretien (13 Euros)</p> <p>5 LE COMPTAGE La distribution de l'eau potable (10 Euros)</p> <p>6 LA ROBINETTERIE Choix - Mise en oeuvre Entretien (12 Euros)</p>	<p>7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT Conception - Réception Entretien - Réhabilitation (13 Euros)</p> <p>8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION Des eaux usées urbaines Contraintes d'exploitation (10 Euros)</p> <p>9 L'OZONATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)</p> <p>10 LA CHLORATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)</p> <p>11 LA TELEGESTION DES RESEAUX Principe, matériels et équipements, exploitation (12 Euros)</p> <p>12 POSE DES CANALISATIONS Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable (16 Euros)</p>	<p>14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR Traitements et conditionnement (12 Euros)</p> <p>15 LES POMPES Démarrage, arrêt, variation de vitesse (12 Euros)</p> <p>16 LE DIOXYDE DE CHLORE Production - Utilisation Contrôle (12 Euros)</p> <p>17 LA SURPRESSION Principe - Applications Dimensionnement (13 Euros)</p> <p>18 LE POMPAGE DES EAUX USEES Conception - Réception Entretien et maintenance (13 Euros)</p> <p>H5 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? (13 Euros)</p>
--	--	---

Commande
Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

III^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU - 20 MARS 2003 - SHIGA AVEC LE RIOB : 7 MINISTRES SOUTIENNENT LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU PAR BASSIN



Avec Madame BACHELOT, les Ministres chargés de l'eau de sept pays (Brésil, Espagne, France, Maroc, Québec, Serbie et Fleuve Sénégal) ont participé à la Table Ronde animée par M. Emilio GABRIELLI, nouveau secrétaire exécutif du "GWP", en conclusion de la session organisée par le RIOB sur le thème "des récents

progrès de la gestion des bassins dans le monde" au cours de laquelle ont été approuvés "les Dix Commandements pour une meilleure gouvernance de l'eau" (cf. Information Eaux n° 538).

www.riob.org

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

LA SOUTERRAINE :

INAUGURATION DES NOUVEAUX PILOTES PÉDAGOGIQUES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



Pour améliorer la pertinence de ses stages de formation professionnelle continue, le CNFME vient de se doter à La Souterraine de deux nouvelles plateformes pédagogiques pour le traitement de l'eau potable et les collecteurs d'eaux usées et pluviales, réalisées en partenariat avec les industriels du secteur, dans le cadre de la taxe d'apprentissage.



L'inauguration officielle est prévue le 27 juin prochain en présence des Autorités locales, des administrations, collectivités et entreprises partenaires de l'OIEau.

LE CNFME

stages@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

NOUVEAUTÉS

WWW.SITESAGE.ORG : LES "SAGE" ONT LEUR SITE



Initiés en application de la loi sur l'eau de 1992, il y a maintenant en France environ **100 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**, à divers états d'avancement, dont 10 en phase de mise en oeuvre début 2003.

Afin d'informer les animateurs des SAGE et leurs partenaires (élus et autres membres des Commissions Locales de l'Eau, services de l'Etat, Agences de l'eau, etc.), un site Internet dédié a été ouvert par l'Office International de l'Eau en Août 2002.

Depuis l'ouverture, le site a déjà reçu près de **30 000 visiteurs** (au 28/02/2003).

Ce site fournit divers types d'informations et de services :

- Les fiches de présentation des SAGE : ces documents, établis sur un format unique, présentent les principales caractéristiques de chaque SAGE : enjeux, objectifs, aspects institutionnels et administratifs (composition de la CLE, présidence, etc.), avancement, études et actions engagées, etc. Les documents locaux transmis par les animateurs sont mis à disposition sur le site, tels que les projets de SAGE, des notes de synthèse. Ce service est rendu à tous les animateurs qui en font la demande.
- L'état d'avancement des SAGE est présenté sous forme de carte nationale et par bassin, et de tableaux synthétiques.
- Divers documents de référence sont mis à disposition et téléchargeables : législation et réglementation en vigueur, SDAGE des 6 bassins, guides méthodologiques, guides cartographiques accompagnés des pictogrammes, etc.
- Les utilisateurs ont accès à des informations pratiques, telles que les événements à venir, des liens vers des sites internet, etc...

Sa dimension d'échange constituant une caractéristique forte, le site propose un forum dont la régulation et l'animation sont assurées par l'OIEau.

La mise en place d'une **lettre d'information** permet à tout utilisateur abonné d'être au courant des dernières actualités du site.

EAUDOC : DES DOSSIERS THÉMATIQUES EN LIGNE

Le SNIDE met à la disposition de ses utilisateurs **des dossiers thématiques en ligne** à partir de la page d'accueil d'EAUDOC (<http://eaudoc.oieau.fr/sie>). Un cadre général permet tout d'abord de situer la problématique traitée. Sont ensuite proposés différents types de documents sur le sujet : rapports d'études, textes réglementaires et articles de périodiques issus des bases de données EAUDOC, complétés par le signalement de documents identifiés sur les sites web de partenaires et autres centres de recherche spécialisés dans la thématique traitée.

Un premier dossier actuellement en ligne concerne **les pesticides dans les eaux** ; il rassemble des informations récentes et pertinentes :

- 📖 23 documents (parus en 2003 et 2002) sélectionnés dans Eaudoc,
- 📖 Le rapport sur les pesticides publié récemment par l'IFEN (voir page 9),
- 📖 le compte rendu provisoire du 24 Juin 2002 de la Commission des produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés,
- 📖 le Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine,
- 📖 le "dossier technique du Ministère de l'Agriculture de décembre 2001 : qualité de l'eau - la reconquête est engagée",

- 📖 Dossier INRA (Mars 2000) : "la lutte contre la pollution des eaux par les pesticides - limiter les apports, réduire les fuites",
- 📖 Une synthèse EAUDOC : "Intérêts technique, écologique et financier des substituts à l'atrazine, au diuron et à l'isoproturon",
- 📖 contribution de la Commission Européenne : "eau et agriculture : contribution à l'analyse d'une décision décisive mais difficile",
- 📖 Les fiches toxicologiques de quelques herbicides de la famille des triazines : Atrazine, Simazine, Diuron, Isoproturon.

Le prochain dossier sera consacré à l'actualité de la **Directive-Cadre sur l'Eau**

Pour en savoir plus : <http://eaudoc.oieau.fr/sie>

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15 rue Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.org
www.oieau.org - eaudoc.oieau.fr/sie

Office
International
de l'Eau

DATE	REF.	TITRE
29/09 - 03/10/03	03A004c	Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance
29/09 - 03/10/03	03C001c	Exploiter les réseaux d'eau potable - Niveau I - Module I
29/09 - 03/10/03	03C032a	Evolution réglementaire et techniques en distribution d'eau potable
29/09 - 03/10/03	03E014b	Les solutions compensatoires en assainissement pluvial
29/09 - 03/10/03	03E018b	Essais et tests des réseaux d'assainissement
29/09 - 03/10/03	03K029b	Marchés publics dans le cadre des projets de station d'eau potable et d'épuration
30/09 - 03/10/03	03D005a	Mise en œuvre des équipements automatisés contre les parasites et la foudre
01/10 - 03/10/03	03B024a	Exploiter les unités de neutralisation
01/10 - 02/10/03	03G002b FNDAE	Exploitation et maintenance d'un forage d'eau
06/10 - 10/10/03	03B001c	Exploiter les usines de production d'eau potable - Initiation au traitement
06/10 - 10/10/03	03C010b	Recherche de fuites et de canalisations enterrées
06/10 - 10/10/03	03F015c FNDAE	Conception et dimensionnement - Module 2 : les traitements pour les petites collectivités
06/10 - 10/10/03	03F030a	Les filières de traitement et de valorisation des boues de stations d'épuration des petites collectivités
06/10 - 10/10/03	03I001b	Comprendre et exploiter les installations électromécaniques dans les usines d'eau
06/10 - 10/10/03	03K022b FNDAE	L'eau et les procédures d'urbanisme
06/10 - 09/10/03	03K008a	Accueil, réception et communication avec les usagers du service
06/10 - 10/10/03	03N012b	Exploitation d'une station d'épuration par boues activées - 2° Degré
06/10 - 10/10/03	03S007a	Modélisation et SIG en rivière
07/10 - 10/10/03	03A010a	Contrôle microbio. : Nouvelles méthodes d'évaluation des flores bactériennes
07/10 - 10/10/03	03C007a	Les compteurs d'eau
07/10 - 9/10/03	03E019a FNDAE	Réussir le zonage de l'assainissement dans les collectivités rurales
13/10 - 17/10/03	03C033a FNDAE	Maîtriser la qualité de l'eau dans les réseaux
13/10 - 17/10/03	03E007a	Exploiter les réseaux d'assainissement - 2° Partie
13/10 - 17/10/03	03E012c FNDAE	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur
13/10 - 17/10/03	03F002e	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré - Module I
13/10 - 17/10/03	03I010a	Perfectionnement à la programmation des automates programmables
14/10 - 17/10/03	03A008b	La démarche qualité dans un laboratoire d'analyses des eaux
14/10 - 16/10/03	03K015a	La gestion des services eau et assainissement : Contexte juridique, réglementaire et législatif
14/10 - 17/10/03	03N011a	Exploitation d'une station d'épuration physico-chimique

DATE	REF.	TITRE
20/10 - 24/10/03	03E001b	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - Niveau I
20/10 - 24/10/03	03F018c	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré - Module 2
20/10 - 23/10/03	03F019d	Initiation à l'assainissement
20/10 - 24/10/03	03F021a	La certification ISO- 14 001 des stations d'épuration
20/10 - 24/10/03	03I003b	Initiation à la programmation des automates programmables industriels
20/10 - 24/10/03	03L011b	Débitométrie, pluviométrie et échantillonnage 2° Partie : Perfectionnement
20/10 - 21/10/03	03S004b	Le SEQ-Eau pour les cours d'eau
21/10 - 23/10/03	03B025b	Initiation à la potabilisation
21/10 - 24/10/03	03E026a	Pathologie et réhabilitation des ouvrages en béton armé
22/10 - 24/10/03	03S005b	Hydrobiologie des eaux douces et le SEQ-Bio
27/10 - 31/10/03	03C002a	Exploiter les réseaux d'eau potable - Niveau I - Module 2
27/10 - 31/10/03	03C016b	Les bases de l'hydraulique appliquées au réseau d'eau potable - Niveau I
27/10 - 31/10/03	03C017b	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 2
27/10 - 31/10/03	03E023b	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : Mise en œuvre
27/10 - 29/10/03	03E031a	Les essais d'étanchéité en réseau d'assainissement
27/10 - 31/10/03	03F028a	Méthodologie de diagnostic en vue de réhabilitation des stations d'épuration par boues activées
27/10 - 31/10/03	03N026a	Conception et dimensionnement de STEP à boues activées de l'agro-alimentaire
28/10 - 31/10/03	03A013b	Les eaux chaudes sanitaires en milieux hospitaliers : Maîtrise et gestion des risques

Le détail de ces formations ainsi que le **calendrier des stages 2003** est disponible sur le **Web** : <http://www.oieau.org/stages>

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
25 - 27/04/03	Paris France	Réunion des Ministres de l'Environnement du G8	MATE Tél. : 01 42 19 10 56 - Fax : 01 42 19 11 31 www.environnement.gouv.fr
19/05/03	Paris France	Le SAGE, une chance pour la politique de l'eau	Société Hydrotechnique de France Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83 shf@shf.asso.fr - www.shf.asso.fr
21 - 28/05/03	Alger Algérie	La semaine de l'Environnement	Coopérative Dienane Tél. : 213 0 21 91 91 38 Fax : 213 0 21 67 57 50 info@symbiose-env.com www.symbiose-env.com
23 - 24/05/03	Limoges France	Université de Limoges : La filière Eau Environnement fête ses 30 ans	Faculté des Sciences et Techniques Tél. : 05 55 45 73 67 - Fax : 05 55 45 72 03 www.unilim.fr/filiere-eau
23 - 25/05/03	Paris France	Salon de l'Environnement	Reed Expositions France Tél. : 01 47 56 21 24 - Fax : 01 47 56 21 10 www.salon-environnement.com
1 - 3/06/03	Evian-les-Bains	Sommet du G8	www.g8.fr/evian
16 - 18/06/03	Les Trois-Ilets Martinique	Bureau de Liaison du RIOB	STP- RIOB Fax : 01 40 08 01 45 riob2@wanadoo.fr - www.riob.org
23/06/03	Nantes France	3 ^{ème} Assises de l'Eau en pays de Loire	M&M Conseil Tél. : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51 www.mmconseil.com
23 - 27/06/03	Cannes France	5 ^{ème} Symposium International de l'Eau : nouvelles dates	Réseau Méditerranéen et Chaire UNESCO de l'Eau Tél. / Fax : 04 92 09 02 73 water-cannes-symposium@wanadoo.fr www.symposium-h2o.com
28 - 30/06/03	Danos Syrie	Gestion et Valorisation de la Ressource en Eau	UBIFRANCE Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01 www.ubifrance.com
20 - 23/08/03	Tampere Finlande	1 ^{ère} Conférence Internationale sur les Toilettes Sèches	DRY TOILET 2003 Tél. : 358 50 3012539 Fax : 358 3 2330444 secretary@drytoilet.org www.drytoilet.org
24 - 29/08/03	Tessalonique Grèce	30 ^{ème} Congrès IARH Water engineering and research in a learning society : modern developments and traditional concepts"	IAHR Secretariat Tél. : 34 91 335 7908 2003iahr@auth.gr www.civil.auth.gr/2003iahr
14 - 19/09/03	Montpellier France	Irrigation et gestion concertée des conflits d'usage dans la région euroméditerranéenne	AFEID Tél. : 04 67 04 63 16 - Fax : 04 67 04 37 85 afeid@cemagref.fr afeid.montpellier.cemagref.fr
23 - 25/09/03	Hochiminh City Vietnam	Water and Wastewater Asia	PennWell Corporation Tél. : 44 0 1992 656 600 Fax : 44 0 1992 656 700
8 - 9/10/03	Lyon France	Quels modèles physiques pour le 21 ^{ème} siècle ?	Société Hydrotechnique de France

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>



**Le Ministère de l'Ecologie
et du Développement Durable**
(Direction de l'eau)



Agences de l'Eau

Les 6 Agences de l'Eau



**Le Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et des Affaires Rurales**
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



LIMOUSIN
CONSEIL REGIONAL

La Région Limousin



**Le Ministère de la Santé,
de la Famille
et des Personnes Handicapées**
(Direction Générale de la Santé)



**Le Réseau International
des Organismes de Bassin**
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

109,00 € TTC
91,14 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

- ⊕ **Information Eaux en ligne** avec :
Tous les mois, les *dernières nouvelles* des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde, les *grands projets internationaux*, une sélection des *derniers articles scientifiques* de nos bases

- ⊕ **La revue de presse quotidienne en ligne**

229,00 € TTC
191,47 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

- ⊕ **Information Eaux en ligne** avec :
Tous les mois, les *dernières nouvelles* des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde, les *grands projets internationaux*, une sélection des *derniers articles scientifiques* de nos bases

- ⊕ **La revue de presse quotidienne en ligne**

- ⊕ **Information Eaux** en version papier sur votre bureau.

- ⊕ **La sélection en ligne des dernières références documentaires**

- ⊕ **Votre veille automatique personnalisée**

441,46 € TTC
344,03 € HT

Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>



L'Office sur Internet

Office
International
de l'Eau

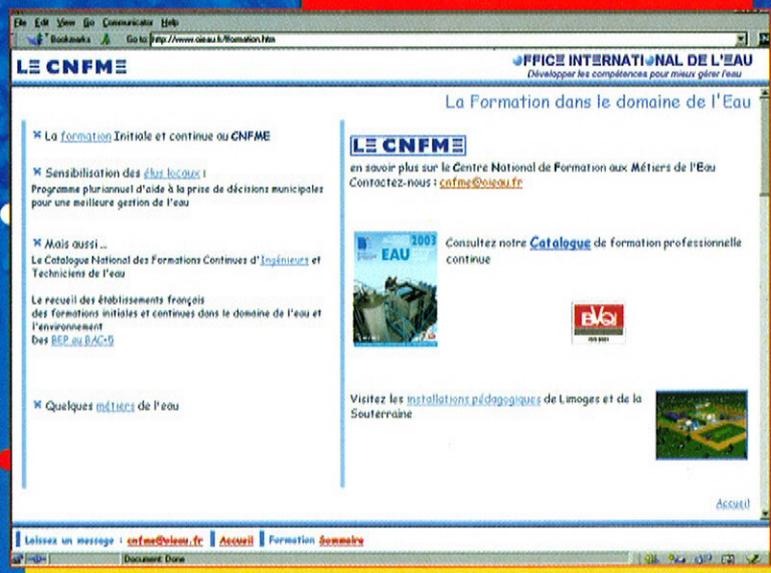


<http://www.oieau.org>

Tous les stages
de l'Office
International de l'Eau

Le service documentaire
EAUDOC vous permet d'accéder
aux **200 000 références**
bibliographiques disponibles
et de commander en ligne
les documents

<http://www.oieau.org>



Office International de l'Eau
Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : snide@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>